



LE PARADOU

Au fil de l'Arcoulé

ÉTÉ/AUTOMNE • N°19



DOSSIER SPÉCIAL
VIE ASSOCIATIVE
P. 5-9

JEUNESSE
RETOUR SUR LA RENTRÉE
P. 4

RÉTROSPECTIVE ÉTÉ 2021
FÊTES, CULTURE
ET PATRIMOINE
P. 12-14



PARADOU



Sommaire

■ LE MOT DU MAIRE	3
■ JEUNESSE	
Une rentrée scolaire sous le signe... de la situation sanitaire	4
La Municipalité reste mobilisée pour protéger la santé des élèves	4
Des vacances bien remplies avec l'Accueil de Loisirs du Paradou	4
Zoom sur les stages sportifs de l'été	4
■ DOSSIER SPÉCIAL VIE ASSOCIATIVE	
Le dynamisme associatif renforce le lien social au Paradou	5
La Municipalité, engagée pour les associations	5
Des bénévoles généreux de leur temps, un Forum des associations 2021 réussi.....	5
Parole aux associations de la commune	6-7
Liste des associations du Paradou et de la Vallée des Baux	8-9
■ DANS LE RÉTRO.....	10-11
■ CULTURE ET PATRIMOINE	
Un été culturel au village	12-13
Retour sur le Paradou culturel.....	12-13
Une rentrée intense pour la bibliothèque Hubert Nyssen.....	12-13
"La Caravane des Alpilles" : un passage remarqué au Paradou	12-13
Journées Européennes du Patrimoine 2021 : un week-end riche en Histoire	12-13
■ FÊTES ET TRADITIONS	
Des fêtes et des traditions provençales	14
Le Conservatoire de musique du Pays d'Arles, invité spécial de la Fête de la Musique	14
Un 14 juillet sous le signe de la convivialité.....	14
Fête de la rentrée : rendez-vous maintenu.....	14
■ VIE DU VILLAGE	
L'offre de santé s'enrichit au Paradou	15
Point sur les recrutements en Mairie.....	15
Une nouvelle élue au Conseil municipal	15
Inscription aux monuments historiques de l'Église Saint-Martin-de-Castillon : une fierté.....	15
■ AMÉNAGEMENT DU VILLAGE	
La commune poursuit son embellissement	16
Travaux d'extension de la bibliothèque	16
Un second local commercial pour dynamiser le centre-village	16
Complexe sportif : le chantier dans les starting-blocks	16
Modernisation de la salle polyvalente et construction de la Maison de santé : la Commune a trouvé son maître d'œuvre.....	16
L'avenue de la Vallée des Baux se métamorphose	17
Des travaux de sécurisation importants pour une artère très fréquentée.....	17
Préserver l'environnement et les paysages : une priorité	17
■ ÉCONOMIE ET TERRITOIRES	
Le Parc Naturel Régional des Alpilles révisé sa Charte	18
Le Paradou et les Alpilles, mobilisés pour la ressource en eau	18
Reconduction du dispositif national "Ma boutique à l'essai"	18
Parole d'élus	18
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : la volonté collective d'un service public de qualité	19



Au fil de l'Arcole

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou

accueil@mairie-du-paradou.fr

04 90 54 54 01

www.mairie-du-paradou.fr - Paradou

Directeur de la publication : Pascale Licari

Redactrice en chef : Béatrice Blancard

Rédaction : Commission communication

Conception graphique : Agence Civilis

Impression : Les Presses de la Tarasque

Tirage : 1500 ex.

Photos : Élus municipaux, Valamido, L. Siles.





Le mot du Maire

Chères Paradounaises, chers Paradounais,

La rentrée se déroule sous le signe du dynamisme au Paradou ! Le village poursuit en effet le cap de sa transformation, notamment grâce à d'importants travaux sur l'avenue de la Vallée des Baux. Sécuriser et moderniser cet axe routier majeur était un enjeu clef pour la commune. Ce chantier lancé en juillet, avec le concours du Conseil départemental 13 et de la communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, devrait s'achever au cours du 1^{er} trimestre 2022.

D'autres projets en cours complètent l'amélioration de notre cadre de vie, comme le **complexe sportif, la Maison de santé, la création d'un commerce, l'extension de la bibliothèque, la rénovation d'un cabinet médical, et l'aménagement du presbytère pour l'accueil des pèlerins. Les animations culturelles, les stages sportifs et de loisirs pour nos jeunes et la mise en lumière de la vie associative**, ont quant à eux, marqué ces derniers mois, avec la même énergie.

Saluons le grand retour de la culture cet été, qui a rythmé l'agenda et offert des moments de partage et de convivialité remarquables dans le village. **Malgré les contraintes sanitaires importantes, nous obligeant à réduire l'ampleur de notre traditionnelle fête du village**, un programme culturel éclectique a été proposé au public, **au prix d'efforts importants pour les organisateurs, que je tiens ici à remercier**. Concerts, expositions, spectacles de rue, et autres manifestations municipales, toutes gratuites, ont fait le bonheur des paradounais et visiteurs, comme l'illustre la belle réussite de nos Journées du Patrimoine et du passage de la "Caravane des Alpilles".

Le courrier du Préfet de Région annonçant **l'inscription de notre église Saint-Martin-de-Castillon au titre des Monuments historiques** a permis de couronner la saison estivale ! L'occasion pour le Paradou de rayonner plus loin encore, pour notre plus grande fierté.

Je vous laisse à présent découvrir ce nouveau numéro du Bulletin municipal "Au fil de l'Arcole", rétrospective de l'actualité estivale 2021. Un dossier spécial est consacré à la richesse de notre vie associative, soulignant ainsi le rôle des bénévoles et l'importance des associations dans l'animation du lien social et convivial au sein du village.

Bonne lecture à tous et continuez à prendre soin de vous.

Le Maire,
Pascale LICARI



Une rentrée scolaire sous le signe... de la situation sanitaire

Les petits paradounais ont retrouvé le chemin des écoles maternelle et élémentaire. Cette année, aucune classe n'a fermé au Paradou, une chance pour les écoliers paradounais qui pourront venir apprendre dans les meilleures conditions. Aussi, bien qu'allégé, le protocole sanitaire national est toujours en place. Le Paradou a fait le choix de maintenir le protocole tel qu'appliqué lors de la rentrée 2020 préservant ainsi la bonne santé des élèves comme du personnel enseignant et municipal.

188, c'est le nombre d'élèves inscrits cette année dans les écoles du Paradou, dont :

- 55 à l'école maternelle
- 133 à l'école élémentaire

Le personnel enseignant et municipal reste inchangé :

- 9 enseignants
- 3 AVS
- 3 ATSEM
- 4 agents municipaux et 2 agents de restauration



Une rentrée en musique pour les 55 élèves de maternelle.

LA MUNICIPALITÉ RESTE MOBILISÉE

Afin de veiller au respect des gestes barrières durant les interclasses, repas et garderie ainsi qu'à la désinfection quotidienne des locaux, la Mairie a mis à disposition des écoles maternelle et élémentaire le personnel nécessaire. Cours d'écoles séparées, deux lieux de restauration et vigilance renforcée durant la pause méridienne : tout est mis en œuvre pour faire respecter le protocole sanitaire de l'Éducation nationale.

DES VACANCES BIEN REMPLIES AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les vacances de juillet des paradounais de 3 à 11 ans ont été rythmées cette année par de multiples activités sportives, manuelles, culturelles et ludiques. Géré par l'association Familles Rurales, l'accueil de loisirs du Paradou a élaboré un programme sur mesure pour les jeunes : sortie au Zoo de La Barben et spectacle de ventriloquie, journées multisports, initiation à l'Archery Tag et grands jeux types "Fort Boyard" ou "Koh Lanta" pour les plus grands ; différentes activités autour de l'Afrique, l'Asie et les Outre-Mer pour les plus jeunes. De quoi ravir les jeunes ... et leurs parents !



L'APEP (Association des Parents d'Élèves du Paradou) a offert cette année aux petites sections de maternelle un cadeau de rentrée : un livre... sur l'entrée en maternelle.

LES INSCRIPTIONS POUR LES SESSIONS DU MERCREDI ET DES PETITES VACANCES SONT OUVERTES ! Contact : Tony Fernandez - ☎ 06 07 41 51 76 - ✉ al.paradou@famillesrurales.org

ZOOM SUR LES STAGES SPORTIFS DE L'ÉTÉ

Cet été, une soixantaine de jeunes de 8 à 16 ans ont participé aux stages sportifs proposés par le service des sports de la Mairie, qui leur a également offert un tee-shirt souvenir. Au programme : canoé-kayak, paddle, VTT, catamaran, dériveur, fun boat et piscine. Ces vacances de la Toussaint, un stage aventure et escalade a été proposé aux 10 -16 ans.



Le dynamisme associatif renforce le lien social au Paradou

Depuis 7 ans, une vie associative aussi riche qu'engagée, animée par des bénévoles actifs et soutenue par la mairie, renaît. Le Paradou n'est désormais plus "la belle endormie" des Alpilles mais un village de plus en plus dynamique où le lien social est réel.

Le tissu associatif propose en effet toute une palette d'activités culturelles, sociales mais aussi sportives et éducatives, contribuant ainsi à la création d'échanges et de rencontres entre paradounais de tous âges.



115 622€,

C'est le budget total 2021 voté par le Conseil municipal à la vie associative, dont :

- 48 720€ pour la crèche
- 59 637€ pour le centre aéré
- 4 150€ pour les associations sportives
- 3 115€ pour les associations culturelles et sociales

Pour rappel, depuis plus de sept ans, la Municipalité a toujours répondu favorablement aux demandes de subventions conformes aux critères de sélection.

LA MUNICIPALITÉ, ENGAGÉE POUR LES ASSOCIATIONS

Consciente du rôle essentiel des associations dans l'animation du Paradou, la Commune soutient activement leurs projets.

Pour les accompagner au plus près de leurs besoins, elle assure :

- le vote en Conseil municipal de subventions annuelles pour les projets associatifs
- le prêt et la location de salles et lieux communaux (salle polyvalente, salle des associations, stade municipal, boulodrome, etc.)
- la mise à disposition de matériel d'exposition de sono et de vidéo.

Des bénévoles généreux de leur temps, un Forum des associations 2021 réussi !

Le 11 septembre dernier, le Forum des associations, événement incontournable organisé par la municipalité, réunissait de nombreux paradounais de tout âge venus (re)découvrir les activités sportives, sociales et culturelles proposées par les associations du Paradou et des Alpilles. Échanges, affichages, documentations et vidéos : une douzaine d'associations se sont mobilisées pour une matinée conviviale sur la Place Charloun Rieu animée par l'association Art Cool Académie. À cette occasion Raphaël Oliva, conseiller municipal délégué aux associations, a salué l'investissement des bénévoles dans l'animation de ce rendez-vous mais aussi tout au long de l'année, malgré un contexte sanitaire encore difficile.

OÙ DEMANDER UNE SUBVENTION ?

La Commune, mais aussi l'intercommunalité (CCVBA), le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Sud soutiennent les associations via, notamment, des subventions. Les formulaires et documents nécessaires sont accessibles sur les sites internet des collectivités concernées et sur demande à l'accueil de la Mairie du Paradou, à compter du 1^{er} décembre et jusqu'au 31 janvier, date limite de dépôt des dossiers.

Parôle aux associations de la commune

Plus de vingt associations actives au Paradou.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DU PARADOU

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association à but non lucratif de parents d'élèves du groupement des écoles du Paradou. Nos membres comptent uniquement des parents bénévoles. Nos animations, hors cadre scolaire, sont réalisées en accord administratif avec la mairie du Paradou, en accord sécurité avec les pompiers, la gendarmerie de la Vallée des Baux et avec l'appui ponctuel des membres du service technique municipal.

Notre rôle : Nous intervenons comme organisateurs d'activités festives destinées aux élèves et participons aux manifestations ponctuelles au sein des écoles ou au côté de la mairie. Grâce aux fonds récoltés tout au long de l'année, nous soutenons les projets scolaires ainsi que d'autres projets qui nous tiennent à cœur (spectacles pour enfants, etc.).

Nos actions et notre Projet pour 2021-2022 : Nous les souhaitons nombreux ! Nous espérons pouvoir reconduire une animation pour Halloween, la visite du Père Noël dans les écoles, une tombola, une chasse aux œufs en plein air pour Pâques ainsi que la kermesse de fin d'année. Tout cela, bien sûr, sera organisé dans le respect et au regard des mesures sanitaires en vigueur. Nous pouvons d'ores et déjà vous confirmer le renouvellement de l'activité Arts Plastiques, le mercredi après-midi à la salle des associations. Pour inscrire vos enfants (à partir de 6 ans), contactez-nous.



TERRES DES BAUX, D'HIER À AUJOURD'HUI

L'Association a pour objet la conservation, la protection et la promotion des éléments constitutifs de l'identité des Baux-de-Provence, de Maussane-les-Alpilles et du Paradou, patrimoine matériel et immatériel, historique, culturel, environnemental... Association intercommunale, elle organise expositions, conférences et sorties. Terres des Baux travaille avec d'autres associations, avec la bibliothèque et les écoles. La crise sanitaire n'a pas permis de réaliser toutes les manifestations prévues. "Au Paradou, nous recherchons cartes postales, photographies anciennes (l'ancienne gare, les rues, etc.). Les prêts de documents sont les bienvenus. Ils sont scannés et restitués dans les 48h".

Deux nouvelles activités confirment le dynamisme au Paradou !

LA SAVATE BOXE FRANÇAISE.

Ce sport est une forme de boxe pieds-poings. Sport complet, toutes les qualités physiques sont développées. Les entraînements se font "à la touche" c'est-à-dire puissance contrôlée pour une pratique sans risque. Éthique, esthétique, efficace, E-éducatif, tel est le blason de La Savate Boxe Française ! En complément, des cours de self-défense qui combinent Savate Défense, Boxe de Rue et Krav Maga ! Pour maîtriser la situation avec discernement en cas d'agression ! Contacter Jean-Gilles au ☎ 06 07 17 26 14 pour plus d'informations.



NELLY SOPHROLOGIE - Ateliers de sophrologie

■ Ateliers enfants (5-11ans) : les enfants apprennent à mieux vivre leurs émotions à travers des exercices de respiration, le relâchement du corps, des jeux, des méditations et des rêves magiques !

La séance dure une heure. Les ateliers auront lieu de manière hebdomadaire.

■ Ateliers duo parent-enfant : une fois par mois, venez profiter dans ces ateliers d'un moment de partage, d'échange et d'amour avec votre enfant. Les séances durent de 45 min à 1h suivant l'âge des enfants.

ES'CALE

L'association Es'cale regroupe des adhérents artistes, artisans d'art et écrivains de la Vallée des Baux, désireux de présenter leurs créations, lors de deux ou trois manifestations annuelles, dans une ambiance de partage et d'échange. Elle collabore aussi à des projets pédagogiques avec l'école élémentaire du Paradou en vue de l'éveil des élèves à la pratique artistique.



COMPAGNIE DÉTOURS - THÉÂTRE

La Compagnie Détours existe depuis 2019, elle a été créée par une partie de la troupe Coups de Théâtre qui répétait au Paradou depuis 2017. Elle continue à faire vivre le théâtre dans le village. Des cours de théâtre adultes permettent de présenter une pièce en fin de saison. Rendez-vous le mercredi de 19h15 à 21h15 à la salle polyvalente.

LE CLUB ES13 "LE PARADOU CANTO CIGALO"

Le Club ES13 compte actuellement plus de 120 adhérents. Les activités proposées s'adressent aux retraités du village :

- Gymnastique douce : mardi et jeudi de 10h à 11h salle polyvalente
- Randonnées : petite marche lundi 9h30 à 12h et grande marche mercredi de 9h à 12h
- Arts Plastiques : mardi de 14h30 à 17h30 salle des associations
- Jeux de Société : vendredi de 14h30 à 17h30 salle des associations
- Pétanque : vendredi de 14h30 à 17h30 au boulodrome

Ces activités sont encadrées par des bénévoles et les activités sportives par un diplômé d'État. Des animations et des sorties à la journée sont également proposées.



LIONS CLUB PARADOU-LES-ALPILLES

Association caritative à but humaniste et humanitaire, notre devise : "Nous servons". Les Lions développent de multiples opérations locales, nationales et internationales. Nous nous réunissons le 2^{ème} mercredi du mois au Paradou.



L.M. DANSEUR

L'association L.M. Danseur vous invite à découvrir ou redécouvrir quelques pas de rock'n'roll, cha-cha, tango, bachata, etc... Venez vous dégourdir les jambes dans une ambiance conviviale où nous serons là pour vous guider pas à pas. Rendez-vous le mardi de 18h30 à 22h à la salle polyvalente.

TENNIS CLUB DU PARADOU

Le tennis Club du Paradou, affilié à la FFT, compte environ 45 licenciés. Il a pour vocation la pratique du tennis en loisirs et compétitions. Le moniteur de tennis, salarié du club, Kevin Mourgues dispense la totalité des cours au club du Paradou et s'occupe des projets d'animations et de manifestations au sein du club. Un planning d'animation rentrée et les événements prévus tout au long de l'année vous seront diffusés via le réseau social Facebook (Tennis Paradou). N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour connaître les dates des manifestations prévues.



Les associations du Paradou

Retrouvez la liste complète des associations engagées dans la commune ainsi que leurs coordonnées.
Pour toute information complémentaire, se renseigner à l'accueil en Mairie.



LES AMIS DE CHARLOUN RIEU

Président M. GRAUGNARD Henri

☎ 06 27 44 79 07

✉ henri.graugnard@sfr.fr



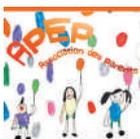
ART COOL ACADEMIE

Zumba/Pilates

Président : M. MINING Bernard

☎ 06 20 92 54 57

✉ art-cool.academie@laposte.net



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU PARADOU (APEP)

Présidente : M^{mes} Julie FAURE MARON et Elizabeth GEHRINGER

☎ 06 84 97 61 20 - 06 25 40 67 60

✉ asep13520@gmx.fr

f APEParadou

🌐 <http://ape-paradou.fr/>



CLUB DE SÉNIORS

Délégué Entraide Solidarité 13 :

M. VANCAYSEELE Marc

☎ 06 70 59 14 19

✉ es13clubleparadou@gmail.com



COMPAGNIE DÉTOURS

Ateliers de Théâtre

Président M. GUILLOT Jean-Pierre

☎ 06 81 64 79 96

✉ lacompagniedetours@gmail.com



ES'CALE

Président : M. CAVENAGO Alain

☎ 06 26 19 96 34

✉ cavenago.alain@orange.fr



FÉDÉRATION

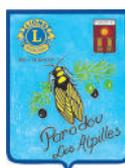
DÉPARTEMENTALE

DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Directrice : Mme ROUX Séverine

☎ 04 90 58 72 52

✉ severine.roux@famillesrurales.org



LIONS CLUB FÉMININ

Présidente: M^{me} PRIME Denise

☎ 06 80 00 29 33

✉ lionsclub.paradoulesalpilles@gmail.com



LM DANSER

Danse de Salon

M^{me} Lydie CHABEAUDIE

☎ 06 34 48 22 93

✉ l.m.danser.loisir@outlook.fr



SAVATE DÉFENSE BOXE FRANÇAISE

Président : M. CABROL Jean gilles

☎ 06 07 17 26 14

✉ leromanbleu@orange.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président M. BELTRAN Paul

☎ 06 86 02 03 14

✉ marc.gaspar@wanadoo.fr



TENNIS CLUB

Présidente : M^{me} CANNEDDU Catérina

☎ 06 01 10 40 23

✉ cat.nijofagi@gmail.com

Moniteur du club : Kevin MOURGUES

☎ 07 70 32 96 34



TERRES DES BAUX, D'HIER À AUJOURD'HUI

Co-Présidents : M. VALADIER Dominique et M. CAMOUS André

☎ 06 25 24 84 34

✉ terresdesbaux@laposte.net

🌐 www.associationterresdesbaux.com

Les associations de la Vallée des Baux et du territoire

ASSOCIATIONS DE LA VALLÉE-DES-BAUX :



pour tous, toute la vie, partout

ADMR

Présidente :

M^{me} MAUREAU Marie-Claire

Représentante de Paradou :

M^{me} CHAMPY Michèle

☎ Permanence Maussane :

04 90 54 35 60

✉ valleedesbaux@admr13.org



AMICALE DES MUTILÉS ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Président : M. DEGE Jacques

☎ 04 90 54 37 78

✉ dege.jacques@wanadoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE BAUSSENQUE

Foot loisir + de 16 ans

Responsable : M. PICOT Jérémie

☎ 06 27 16 01 49

✉ jeremie.picot@wanadoo.fr



BODY FIT BOXING

Président : M. FERAY Roland

☎ 07 60 39 61 12

✉ rolandferay@orange.fr



LA BOULE OVALE

Président M. PASSAMARD Daniel

☎ 07 85 32 98 01

✉ daniel.passamard@wanadoo.fr



Comité du Souvenir Français

Présidente : M^{me} CHARLET Jane

☎ 04 90 54 49 22



ETOILE SPORTIVE

Président M. PERRET Michel

☎ 07 71 82 83 53

✉ michel.perret13@gmail.com



FÉDÉRATION NATIONAL D'ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE

Président : M. ARNAUD René

☎ 04 90 54 48 04



OVALIVE CLUB DES ALPILLES

Président M. LAFFITE Patrick

☎ 06 09 51 77 32

✉ patrick@ovalive.com

THÉÂTRE 13520

Président : M. RENO Jean

Représentante de Paradou : M^{me}

PLEUCHOT Anne

☎ 06 08 03 50 79

AUTRES ORGANISMES DU TERRITOIRE :



ÉCURIE DU CASTILLON

M^{me} ANDRE Magali

☎ 06 15 21 39 07

✉ ecuriecastillon@gmail.com

🌐 www.ecurieducastillon.fr



LE GOLF DE MANVILLE

M^{me} PICOT Jérémie

☎ 04 90 54 40 93

✉ golf@domainedemanville.fr

🌐 www.domainedemanville.fr



NELLY SOPHROLOGIE

M^{me} LEPITRE Nelly

☎ 07 79 82 64 83

✉ nellylepitre.sophrologie@gmail.com



PONEY CLUB LE ROUGET

Mme LUPARIA Sabine

☎ 06 14 80 46 09

✉ le.rouget@orange.fr

🌐 le.rouget.free.fr



RELAIS PETITE ENFANCE ALPILLES - MONTAGNETTE

M^{me} SEVESTRE Nadine

☎ 04 90 24 33 55

✉ relaisalpillesmontagnette@gmail.com

DANS LE RÉTRO...



Fête de la rentrée



Objectif Zéro-phyto



Marché



Caravane des Alpilles



Vélo - Stage d'été



Marché



Caravane des Alpilles



Catamaran - Stage d'été



Cadeaux offerts par l'APEP aux CM2





Journées du Patrimoine



Caravane des Alpilles



Jazz sous les platanes



Partir en Livres



Marché



Canoë-Kayak - stage d'été



Forum des associations



Journées du Patrimoine



Tournoi de pétanque



Journées du Patrimoine



Caravane des Alpilles

Traditions, cirque de rue, (re)découverte du patrimoine, conférences, poésie, chanson française, peinture, etc. L'été culturel 2021 a tenu ses promesses au Paradou, permettant à chacun d'éveiller ses sens et retrouver le chemin de la culture après une longue période de silence. Malgré des contraintes sanitaires persistantes, la Commune a maintenu une offre culturelle variée, accessible au plus grand nombre. Tour d'horizon d'un été riche en propositions culturelles et artistiques.



Un été culturel au village

UN AGENDA CULTUREL ESTIVAL 100% GRATUIT !

RETOUR SUR LE PARADOU CULTUREL

- Le 3 juillet, le village était Culture ! Sur la place de la mairie, l'association *Es'cale* exposait peintures, sculptures et photos créées par ses adhérents et des artistes locaux. Du côté de la bibliothèque, l'événement "Partir en Livres" enchantait les lecteurs et curieux venus découvrir le plaisir de la lecture autour de nombreux ateliers. En fin de journée et en avant-première du Festival OFF d'Avignon, Paul Fructus, de la Compagnie "Le Temps de Dire", a présenté son adaptation et interprétation des "Travailleurs de la mer" de Victor Hugo. Un bonheur !
- Le 13 août, après leur récurrent succès à Avignon Off, la troupe marseillaise ArtScénicum a investi le boulodrome avec "Les pieds tanqués", une pièce tragi-comique autour de l'identité, du colonialisme et de l'Algérie. Un véritable triomphe auprès du public !
- Le 18 septembre, le concert du groupe *Ad Vitam* unifiait les voix des spectateurs sur des tubes de Maxime Le Forestier, Francis Cabrel, Eddy Mitchell et d'autres artistes de la variété française, replongeant les spectateurs dans leurs souvenirs. Une manifestation financée par le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la relance de la culture pour la rentrée.



N

UNE RENTRÉE INTENSE POUR LA BIBLIOTHÈQUE HUBERT NYSSSEN

La bibliothèque municipale du Paradou a repris ses activités et met en œuvre ses nouveaux projets, grâce à des travaux d'extension (voir page 16). Des permanences sont en place pour le public muni d'un pass sanitaire, tout comme la réservation en ligne et le *click and collect*, pour continuer à satisfaire l'ensemble des usagers.

- La poursuite du partenariat avec les écoles assure lectures et ateliers avec l'école élémentaire que la bibliothèque reçoit les lundi et vendredi, et l'école maternelle où sont organisés des ateliers le vendredi matin.
- Le portage à domicile rencontre un franc succès auprès du public sénior ou empêché. Une réflexion est en cours pour pérenniser cette opération à fort lien social.

Des événements sont organisés régulièrement à la bibliothèque et notamment le 3 juillet dernier au cours duquel les publics de tous les âges ont pu découvrir le plaisir de la lecture dans un cadre ludique. C'est donc un pari réussi par la bibliothèque qui organisait plusieurs ateliers à l'occasion de la journée nationale Partir en livres, sur le thème "mer et merveilles". Les nombreux curieux ont également bénéficié de nourritures terrestres, grâce à la guinguette de l'APEP.

"LA CARAVANE DES ALPILLES" : UN PASSAGE REMARQUÉ AU PARADOU

Imaginée pour une déambulation entre les villages de la Vallée des Baux, la "Caravane des Alpilles" a été contrainte de se replier, pour cause de crise sanitaire, dans des espaces extérieurs dédiés au cœur des communes participantes.

Au Paradou, c'est dans l'écrin de l'allée de platanes, route de St Roch, que s'est donc formée la caravane avant de défiler jusqu'au parking de l'école. Chars colorés, chevaux majestueux, musiciens talentueux, contre-alto enivrante et hommes bleus tonitrueux ont surpris et enthousiasmé les spectateurs. De quoi donner envie au Paradou, aux autres communes participantes et aux organisateurs de faire de cet événement festif, un rendez-vous annuel. Une belle perspective pour le Paradou, qui grâce au soutien de la Région Sud, de la CCVBA et du Parc naturel régional des Alpilles, peut envisager d'accueillir la "Caravane" chaque année !



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2021 : UN WEEK-END RICHE EN HISTOIRE

À l'occasion de cet événement populaire national, Catherine Bedot, conseillère municipale déléguée au Patrimoine et sa commission extra-municipale "Patrimoine et Environnement" ont proposé un week-end d'animations.

- le 18 septembre, une visite de l'église et du clocher sur le thème "Levez les yeux" guidée par François Corny : observation des vitraux, des peintures puis ascension du clocher pour une vue panoramique du paysage. Les visiteurs ont même eu la chance de faire tinter Gabrielle et Henriette, les deux cloches du Paradou.
- le 19 septembre, Raoul Coq et Nicolas Coronat, anciens responsables du Canal d'Irrigation de la Vallée des Baux, ont relaté l'histoire du canal grâce auquel Le Paradou a évité la sécheresse, devenant même un havre de verdure. En fin de matinée, les passants ont pu se laisser appâter par l'odeur de la soupe au pistou préparée par Dominique Valadier et venir la déguster sur la place Charloun Rieu où Félix Laffé donnait lecture d'extraits des "Can dóu Terraire" de Charloun Rieu, la traduction en français était assurée par Anne Pleuchot, conseillère municipale déléguée à la culture.
- l'après-midi, le chef quittait sa toque pour guider un groupe de curieux entre le Mas d'Escanin et le village avec l'association "Terres des Baux d'hier à aujourd'hui".
- la journée s'est terminée par une conférence de Patrick Fabre de la Maison de la Transhumance accompagné d'Orlane Fougeroux du Parc naturel régional des Alpilles, venus évoquer le projet La Routo, nouveau circuit de grande randonnée reliant la Plaine de la Crau à la Vallée de la Stura dans le Piémont italien. Ouvert en 2022, un sentier passera par Le Paradou qui permettra de découvrir les multiples dimensions de l'élevage pastoral et transhumant.

Des fêtes et des traditions provençales

La fin de l'été rime toujours avec fêtes et traditions au Paradou. Cette année, malgré les incertitudes et les protocoles imposés par l'évolution sanitaire dans la région, les manifestations annuelles ont été maintenues... autant que possible : moments de convivialité, animations et concerts ont ainsi rythmé ce programme réduit, qui aura malgré tout séduit le public venu en nombre.



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU PAYS D'ARLES, INVITÉ SPÉCIAL DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

Le 21 juin 2021, le Paradou a renoué avec l'essence même de cette fête nationale... la découverte musicale. Grâce au soutien du Conservatoire de musique du Pays d'Arles, un concert classique de cordes, interprété par un duo violon/harpe a été offert aux paradounais. Le charme de la place Charloun Rieu opérant, les deux artistes ont prolongé la soirée avec les mélomanes au Café Castillon.

UN 14 JUILLET SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

À l'initiative de Madame le Maire, le traditionnel apéritif républicain organisé pour la fête nationale a été cet été encore l'occasion d'une rencontre conviviale entre habitants, vacanciers et élus du Paradou. Cette année, en raison du protocole sanitaire, ce sont des cocktails... sans alcool qui ont été offerts aux participants.

Un concert de "Jazz sous les platanes" a clôturé cette journée, grâce au quintet *Le blues du Bayou*.

FÊTE DE LA RENTRÉE : RENDEZ-VOUS MAINTENU !

Le week-end des 4 et 5 septembre, les paradounais ont bénéficié d'un moment festif et d'animation. Soucieuse de préserver le bon début d'année scolaire des jeunes du village, la commission des fêtes a choisi cette année de modérer les retrouvailles en proposant un format réduit.

Comme chaque année, le parking de l'Abbé Paulet a accueilli forains et manèges pour les enfants. La terrasse du Café Castillon, associé à Paradou Pizza pour l'occasion, a pu s'étendre tout autour de la place Charloun Rieu. Malgré une météo peu clémente, les paradounais ont été fidèles au rendez-vous, animés par le plaisir partagé de se retrouver autour de spectacles (brésilien, danses folkloriques, etc.), tournoi de boules et soirée musicale !

"La crise sanitaire et la date de notre fête de village, proche de la rentrée, ont amené la commission des fêtes, soucieuse de préserver le bon début d'année scolaire des petits et jeunes paradounais, à annuler de nombreux temps forts si chers à nos âmes festives, y compris nos manifestations taurines, que chacun pense que c'était à regret", Mélanie NOSSEN, adjointe au Maire déléguée à l'animation culturelle et festive.

L'offre de santé s'enrichit au Paradou

L'installation de deux nouveaux médecins généralistes et d'un deuxième kinésithérapeute a permis d'assurer la continuité de l'offre de santé à la suite de départs à la retraite de deux praticiens.

NOUVELLE MAISON DE SANTÉ : UNE OUVERTURE DES PORTES PRÉVUES À L'HORIZON 2023

La Maison de santé regroupera la majorité des soignants présents dans la Commune ainsi que d'autres spécialistes et intervenants paramédicaux. Prochaine étape : le dépôt du permis de construire avant la fin de l'année 2021.



Point sur les recrutements en Mairie

Suite au départ en retraite du responsable des services techniques, le 1^{er} février de cette année, la commune a lancé un appel à candidatures qui n'a pu aboutir. Une nouvelle procédure de recrutement est en cours. Au-delà du poste de responsable, la collectivité souhaite également recruter deux agents polyvalents au sein de l'équipe technique.

Une nouvelle élue au Conseil municipal



Régine Deméry, suppléante sur la liste de la majorité municipale en 2020, a fait son entrée au Conseil municipal le 23 juin dernier, en remplacement de Gaëtan Martel. Madame Deméry est membre de la commission municipale "Culture", dans la continuité de la mandature précédente.



INSCRIPTION AUX MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : UNE FIERTÉ !

Le 28 juillet dernier, le Préfet de Région officialisait l'inscription de l'ensemble paroissial Saint-Martin-de-Castillon (église, presbytère, jardins et clôture) au titre des monuments historiques. L'occasion pour la Commune de compléter la reconnaissance par l'État de son patrimoine et d'inspirer un sentiment de fierté partagé au sein de ses administrés.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

■ **Dr. Nicolas DEFER** : consultations lundi, mercredi, vendredi 9h-10h30 sans RDV et 14h30-18h30 sur RDV, le mardi 9h-18h30 sans RDV (visites à domicile le jeudi)

📍 10 avenue Jean Bessat
☎ 04 67 06 24 85

et Doctolib.

■ **Dr. Solenne MAURIN** :

Consultations du lundi au jeudi : 8h30-18h30 sur RDV (visites à domicile sur demande)

📍 19 route de Saint-Roch
☎ 04 67 57 11 94

et Doctolib.

⚠ **Urgences : des créneaux supplémentaires sont ouverts tous les jours auprès de ces deux médecins.**

KINESITHÉRAPEUTES

■ **Caroline BOURRILLON-CARBONNEL** :

consultations du lundi au vendredi : 8h-18h30 sur RDV (visites à domicile sur demande)

📍 11 rue Jean-Louis Souve
☎ 09 51 29 72 26

■ **Matthieu GRUEL DE VILLENEUVE** :

consultations du lundi au jeudi : 8h20-19h sur RDV
📍 19 route de Saint-Roch
☎ 04 90 93 11 55 ou Doctolib (visites à domicile sur demande pour les PMR).

INFIRMIÈRES

■ **Chrystèle NOBLE et Karine RIEHS** : consultations tous les jours de 7h à 19h - Soins à domicile, aide à la toilette, prises de sang, pansements, perfusions, dépistages COVID à domicile pour les préopératoires

📍 19 route de Saint-Roch
☎ 04 90 97 96 45

VACCINATION COVID-19

■ **Cabinet du Dr. DEFER** : mardi après-midi (pfizer)

■ **Cabinet du Dr. MAURIN** : mercredi après-midi (pfizer)

La commune poursuit son embellissement

L'aménagement du village se poursuit avec un cap inchangé : améliorer le cadre de vie grâce à la modernisation, l'embellissement et la sécurisation des infrastructures communales. Après la rénovation du cabinet médical, les projets se sont enchaînés cette année :

TRAVAUX D'EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les travaux d'agrandissement de la bibliothèque sont désormais achevés.

Une nouvelle salle lumineuse et spacieuse offre aujourd'hui un espace de qualité pour mieux accueillir les publics de :

- bénévoles, profitant d'un lieu à la hauteur de leur engagement
- lecteurs, petits ou grands, dans le cadre d'ateliers thématiques proposés par la bibliothèque

UN SECOND LOCAL COMMERCIAL POUR DYNAMISER LE CENTRE-VILLAGE

Les travaux du deuxième local commercial, situé 11 bis avenue Jean Bessat, sont également achevés. Son locataire sera choisi avec l'aide d'"Initiative Pays d'Arles" dans le cadre du dispositif "Ma boutique à l'essai". (+ d'informations page 18)



COMPLEXE SPORTIF : LE CHANTIER DANS LES STARTING-BLOCKS !

Le chantier du complexe sportif est sur le point de démarrer. Les contraintes règlementaires ayant retardé l'instruction du dossier sont à présent levées, permettant à la mairie de lancer les procédures d'appels d'offres. Les travaux débuteront en début d'année 2022 suivant deux phases successives :

- la création de la passerelle d'accès et du bâtiment d'accueil ainsi que la réfection des aménagements extérieurs.
- la construction d'un nouveau bâtiment.

MODERNISATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTÉ : LA COMMUNE A TROUVÉ SON MAÎTRE D'ŒUVRE !

Afin de retenir un architecte en phase avec la philosophie de son projet, la commune a choisi de mettre en œuvre une procédure souple et inédite. Au-delà des règles classiques des marchés publics, elle a souhaité constituer un comité technique, spécialement créé pour l'occasion, composé d'élus de la commune, de personnes qualifiées et de deux représentants de l'ordre des architectes. Ensemble, ils ont examiné une trentaine de candidatures et présélectionné trois cabinets d'architectes. Ces derniers ont été reçus en audition, par les membres du comité, le jeudi 16 septembre. Après un après-midi riche en échanges et débats, l'agence ZAKARIAN-NAVELET Architectes a été choisie pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération ambitieuse et majeure pour la vie du village.



RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE POUR L'ACCUEIL DES PÈLERINS

Une fois rénovés, les locaux du presbytère permettront l'accueil régulier des pèlerins. Les travaux seront réalisés avant la fin décembre et **sont financés par le Département à hauteur de 70 %**, soit 84 000 €, pour une dépense de 120 000 € HT, dans le cadre du Plan de relance initié par le Gouvernement et l'aide exceptionnelle à l'investissement.

L'avenue de la Vallée des Baux se métamorphose



Chacun l'aura constaté, les travaux de l'avenue de la Vallée des Baux ont démarré cet été. Objectif ? La création d'un cheminement piéton sécurisé sur toute la longueur de l'avenue ainsi que l'aménagement des abords de cet axe départemental majeur, dans le strict respect de l'environnement. Programmé pour une durée de huit mois, ce chantier particulièrement délicat, compte tenu de la présence de nombreux réseaux en sous-sol et d'allées de platanes, a été confié au groupement EUROVIA/CISE TP pour la partie voirie et réseaux et à Espaces verts du Littoral pour les aménagements paysagers.



1110 655 € HT, c'est le montant total des travaux d'aménagement de l'avenue cofinancés par :

- la CCVBA, 340 507 €
- le Département, 616 118€
- la Commune, 154 030 €

Projet consultable sur :

 www.mairie-du-paradou.fr

DES TRAVAUX DE SÉCURISATION IMPORTANTS POUR UNE ARTÈRE TRÈS FRÉQUENTÉE

Le projet d'aménagement de l'avenue s'inscrit dans le cadre du programme de requalification des voiries et de développement des mobilités douces, adopté par la Mairie lors de la précédente mandature.

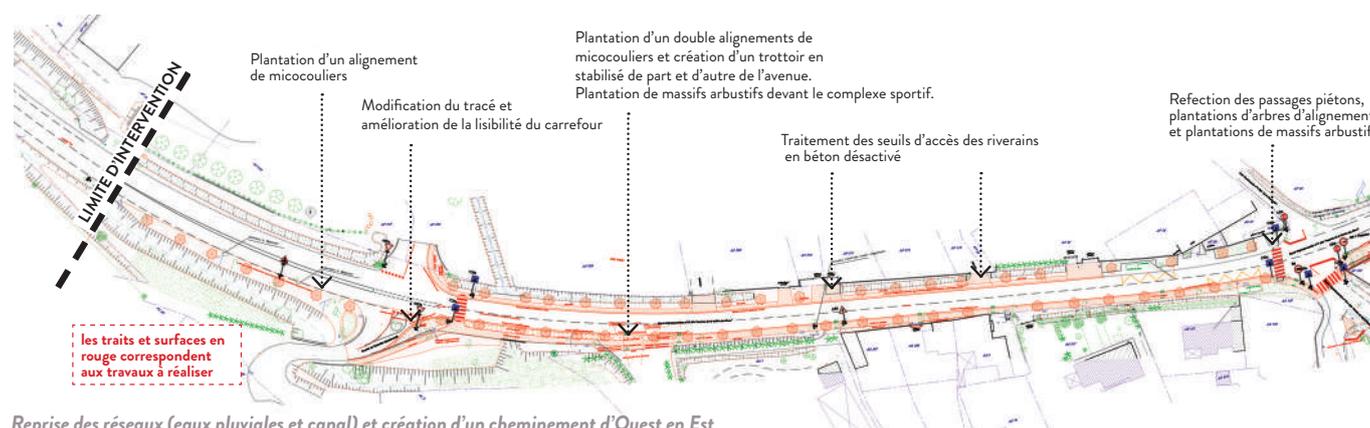
Avec la création d'un cheminement piéton principalement en sable stabilisé du côté sud de l'avenue, l'objectif principal est d'offrir un accès sécurisé aux riverains et habitants au centre-village. À ce titre, des passages piétons et des accès facilités aux arrêts de bus compléteront plusieurs dispositifs incitant les automobilistes à respecter davantage les limitations de vitesse (radars pédagogiques, bordures, aménagement paysager et passages piétons).

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES PAYSAGES : UNE PRIORITÉ !

Engagée dans la transition écologique du village, la Municipalité a opté pour un projet respectueux de l'environnement. C'est dans cet esprit, que l'aménagement prévoit la conservation des fossés actuels chaque fois que cela est possible ou encore le traitement des accès riverains en béton désactivé.

Enfin, avant la réalisation des trottoirs, la réfection des réseaux d'eau pluviale (avaloirs, canalisations de diamètre adapté, grilles, protection contre les feuilles) permettra une meilleure gestion des eaux de pluie.

Soucieuse de l'identité paysagère du Paradou et de la Provence, la Municipalité a fait de la protection des végétaux présents le long de l'avenue, une priorité. Une attention particulière sera donc accordée aux platanes ainsi qu'aux minéraux et végétaux choisis pour les aménagements autour du cheminement piéton (murets en pierre, etc.). De plus, pour des raisons esthétiques et de sécurité, d'importants travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication (suppression des lignes aériennes et des poteaux supports) ont été préalablement nécessaires.





Le Parc naturel régional des Alpilles révisé sa Charte

Une enquête publique pilotée par la Région Sud, sur le projet de Charte révisée du PNRA, se déroule du 25 octobre au 25 novembre 2021. Cette Charte détermine, sur le territoire du Parc, pour une durée de 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement, ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre.

Un commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie du Paradou : le 3 novembre, de 8h30 à 12h, le 8 novembre de 14h à 17 h, les 18 et 25 novembre, de 8h30 à 12h.

Reconduction du dispositif national "Ma boutique à l'essai"



La boutique *Green Alpilles* a définitivement fermé ses portes cet été. Le contexte pandémique n'a malheureusement pas permis au commerce de pérenniser ce concept écoresponsable.

La Municipalité va lancer un appel à candidatures pour offrir à d'autres entrepreneurs les conditions facilitatrices du dispositif "Ma boutique à l'essai" pour rapidement renouveler l'activité du commerce. Le dispositif couvrira également la seconde boutique avenue Jean Bessat, aménagée grâce aux travaux de rénovation d'un second local municipal, financés par la Mairie et le Département.

LE DISPOSITIF "MA BOUTIQUE À L'ESSAI", C'EST QUOI ?

Développé par *Initiative Pays d'Arles* en collaboration avec la Municipalité et la CCVBA, ce dispositif de l'État propose aux créateurs d'entreprise du territoire de tester leur projet au sein d'une boutique pilote, sur une période de plusieurs mois. Le commerçant bénéficie d'un loyer minoré, du soutien d'un réseau de partenaires et de prêts d'honneur, permettant de décrocher des financements pour son projet. De quoi rassurer les entrepreneurs et dynamiser les villages.



Le Paradou et les Alpilles, mobilisés pour la ressource en eau

Avec des périodes de sécheresse, amenées à se multiplier dans les Alpilles, la ressource en eau demeure centrale pour notre territoire. Les membres de la commission extra-municipale "Environnement et Patrimoine" ont donc initié une réunion conjointe avec la Communauté de communes (CCVBA) et le Parc naturel régional des Alpilles sur le sujet*.

*La thématique de la ressource en eau sera abordée dans une publication ultérieure.



Permanence

M^{me} le Maire **Pascale Licari**
reçoit tous les mardis et jeudis matin
sur rendez-vous.

📍 Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou

✉ accueil@mairie-du-paradou.fr

☎ 04 90 54 54 01

🌐 www.mairie-du-paradou.fr - 📺 Paradou

Paroles d'élus

"Bien terne rentrée, un été peu animé, une fête dont les Paradounais se sont détournés, un commerce fermé, une communication (hausse impôts - travaux) quasi inexistante ! Un village c'est une communauté de gens, un ensemble de personnes dans leurs différences. Au Maire de créer le lien par sa présence et son accessibilité. Dans ce bulletin, on me limite à 500 caractères. Me suivre sur les réseaux sociaux ou par mail ✉ paradou.dumas@gmail.com."

Aurélie VANCAYSEELE, ép. DUMAS

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :

la volonté collective d'un service public de qualité

Jusqu'en 2016, la collecte des déchets relevait de la compétence des communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles a repris la gestion complète de ce service public : prévention, collecte, traitement des déchets et perçoit directement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM.

En 2017 cette taxe a été fixée à un taux différent pour chaque commune reprenant leur taux initial, avec pour objectif de converger vers un taux unique de 6,96% en 2026.

Le déficit croissant de ce service public ne pouvant être absorbé par le budget de la CCVBA, il a été décidé d'arrêter ce mécanisme de lissage et d'instaurer à partir de 2021, un taux unique à 9,80%, s'appliquant à l'ensemble des dix communes du territoire.

UN SERVICE PUBLIC DÉFICITAIRE... AU LONG COURS

L'écart croissant entre le coût de ce service public et son financement par la TEOM a formé au fil des années un déficit global de financement important non absorbable par la CCVBA (-1,5M€ en 2018, -2,5 M€ en 2019 et -3,5 M€ en 2020). Les causes en sont multiples, entres autres :

- l'augmentation de certaines taxes (sur les activités polluantes, enfouissement, incinération, etc.)
- des recettes en baisse liées à la revalorisation des matériaux
- un coût d'enfouissement sur le territoire lourdement impacté par la liquidation judiciaire en mars 2020 d'Écoval à Beaucaire, traitant jusque-là les déchets des communes.

UN SERVICE DE QUALITÉ ET UNE GESTION RAISONNÉE

Si la masse salariale assurant ce service public n'a pas augmenté depuis plusieurs années, des investissements importants ont néanmoins dû être réalisés, impactant fortement le budget de l'intercommunalité : achat de bacs individuels à destination de plusieurs communes (dont Le Paradou), acquisition de plusieurs camions-bennes pour renouveler le parc vieillissant, etc.

LA CCVBA, MOBILISÉE POUR L'ENVIRONNEMENT... ET LE MAINTIEN DE LA TEOM

Engagée dans la transition écologique du territoire, la CCVBA mène des actions concourant à la réduction et au meilleur tri des déchets, améliorant le service rendu aux usagers et permettant de conserver un taux largement inférieur au taux moyen des Bouches-du-Rhône :

- requalification de déchetteries (notamment celle du Paradou)
- mise à disposition de composteurs et de broyeurs à déchets verts
- ramassage à domicile des encombrants
- actions de prévention (participation au programme alimentaire territorial en vue de lutter contre le gaspillage alimentaire, etc.).



Communauté de Communes
VALLÉE des BAUX-ALPILLES

EXPLICATIONS :

- **9,80%** est le taux unique de TEOM s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 2021 à l'ensemble des dix communes membres de la CCVBA,
- **13,46%**, le taux moyen de cette taxe dans les Bouches-du-Rhône.

COMMENT EST CALCULÉE LA TOEM ?

Le résultat est égal à la base fiscale* multipliée par le taux de TEOM.
(Base fiscale X taux de TEOM = TEOM)
La base fiscale* est liée à la valeur locative de votre logement définie à l'échelle de votre commune par les services fiscaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2016, la Municipalité a voté l'abaissement du taux de la TEOM pour Le Paradou à 4,70%. Ce taux est resté le plus bas de l'ensemble des communes de l'intercommunalité pendant cinq ans. La participation équitable de toutes les communes est aujourd'hui demandée.

À vos agendas !

NOVEMBRE

- **Vendredi 5 novembre** - Ateliers des petits gastronomes
- **Samedi 6 novembre** - Concert : André CHIRON chante BRASSENS
- **Jeudi 11 novembre** - Commémoration de l'armistice 14-18
- **Samedi 13 et Dimanche 14 novembre** - Événement OLEA organisé par Terres des Baux - cuisine, partage et conférences autour de l'huile d'olive AOP Les Baux de Provence

- **Vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 novembre** - Lancement et fête des Illuminations de Noël

DÉCEMBRE

- **Mercredi 15 décembre** - Première séance du **Conseil des Jeunes Paradounais**
Vous avez entre 9 et 15 ans, vous pouvez vous inscrire et envoyer votre candidature à ✉ conseildesjeunesparadounais@gmail.com

Numéros utiles

AGENCE POSTALE

Place Charloun Rieu **04 90 54 54 10**
Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 / 14h - 16h
Sauf jeudi : 8h30-12h30 - Samedi : 8h30-10h30
Fermetures exceptionnelles affichées à l'extérieur de l'agence.

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appels d'urgence	112
SAMU	15
Maison médicale de garde - CH Arles	04 90 52 36 65
Pompiers	18 ou 04 90 54 44 34
Gendarmerie	17 ou 04 90 54 34 91
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
SOS Drogue International	04 90 96 15 62
SOS Femmes battues	39 19
Enfance maltraitée	119
Personnes âgées et handicapés maltraités	3977

SANTÉ

Cabinet médical (N. Defer)	04 67 06 24 85
Cabinet médical (S. Maurin)	04 67 57 11 94
Cabinet Infirmières	04 90 97 96 45
Infirmière Bourillon	04 90 54 45 51
Masseur Kiné Gruel de V.	06 24 07 26 61
Masseur Kiné Bourillon	06 51 88 45 12
Cab. Psycho. G. Lesoeurs	06 50 30 09 80
Cab. Psycho. V. Laget	06 74 23 18 59
CH Joseph-Imbert - Arles	04 90 49 29 29
Clinique J. d'Arc - Arles	04 90 99 32 32
Clinique Paoli - Arles	08 26 30 34 11
Pharmacie de Maussane	04 90 54 30 40
Vétérinaire Maussane	04 90 54 37 58
SPA des Baux	04 90 54 60 86

AUTRES NUMÉROS UTILES

ÉCOLES

Élémentaire	04 90 54 42 03
Maternelle	04 90 93 79 25

BIBLIOTHÈQUE

✉ biblio@mairie-du-paradou.fr	04 90 54 39 95
Lundi : 15h-18h / Mercredi : 14h-18h / Vendredi : 16h-18h	
Les 1 ^{ers} samedis du mois : 10h-12h et possibilité Drive	

EAU GAZ ÉLECTRICITÉ

Eau (S.E.E.R.C) dont urgences	09 77 40 94 31
Sécurité Gaz : GrDF	N° Vert 0 800 47 33 33
Réseau électrique : ERDF	09 72 67 50 44
Canal Irrigation VdB	04 90 54 30 16

TAXI AMBULANCE

Jérémy Blanchet	06 80 26 29 17
Yves Contant	06 28 47 26 90

INFO DÉCHETS

	04 84 51 06 20
--	-----------------------

TERRITOIRES

CCVBA	04 90 54 54 20
PNRA	04 90 90 44 00

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

Avenue Pierre Semard - 13150 TARASCON	04 90 99 12 00
✉ sie.tarascon@dgifp.finances.gouv.fr - www.impots.gouv.fr	
TRESORERIE	04 90 54 32 13
Place Henri-Giraud - 13520 MAUSSANE-LES-ALPILLES	
Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h	
✉ t013208@dgifp.finances.gouv.fr	

MAIRIE DU PARADOU

Place Charloun Rieu	04 90 54 54 01
✉ accueil@mairie-du-paradou.fr - www.mairie-du-paradou.fr	

ACCUEIL

Tous les jours 8h30 - 12h / 14h - 17h - Sauf jeudi 8h30 - 12h

PERMANENCES

Les élus municipaux reçoivent sur rendez-vous.